

---

## Compte rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2017

### Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 février est approuvé à l'unanimité.

### Points et réunions diverses

Les points de la dernière séance sont abordés au cours de la présente séance.

#### Réunions :

- **Syndicat d'Aménagement Vallée de l'Indre (SAVI) :** M. LEON, Vice-président, en charge de ce dossier au sein de Touraine Vallée de l'Indre, à qui a été transmis l'étude sur la retenue collinaire, ne semble pas avoir reçu ce dossier et connaître cette étude en cours. Un nouvel envoi lui sera fait.
- **SMICTOM :** Gérard LEGRAND précise qu'une étude vers une conteneurisation et apport volontaire des papiers généralisés a été évoquée à l'horizon 2019. Les bacs pourraient être équipés de puce en prévision, dans une échéance plus lointaine, d'une taxe incitative. Le coût du service reste inchangé à savoir 58,22 € par habitant. Le taux de la taxe est arrêté à 14,39 %
- **SIEIL :** Arlette DUCHÊNE informe qu'une étude d'enfouissement des réseaux sur le secteur de la Bourde n'a pas été retenue par la municipalité pour cause de coût trop important.

### Intercommunalité

- **Points sur les différentes commissions :**
  - **Enfance jeunesse :** Les ateliers à destination des assistants maternels organisés par le Relais Assistants Maternels intercommunal des ex-communautés de communes sont maintenus jusque juin 2017. L'orientation des familles locales doit se faire, par contre, dès maintenant, vers Touraine Vallée de l'Indre. M. le Maire a posé dans le débat le transport du mercredi vers les centres de loisirs, sujet qui n'a pas encore été étudié et qui sera à l'ordre du jour du bureau communautaire de mai.
  - **Transports :** Cette compétence sera prise dès le 1<sup>er</sup> septembre prochain, Frédéric LUCIER précise que le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS), intégré à la nouvelle communauté de communes, continue d'organiser ce service localement alors même que la compétence est prise par la Région et assure donc le financement. Ce système, légalement, ne permet pas à la Région de rétribuer le travail fait par la Communauté de Communes, des discussions vont donc être menées. Les points d'arrêt des transports scolaires sont maintenus ; les inscriptions, dont le mode opératoire reste le même, se feront du 15 mai au 14 juillet, au-delà une pénalité de 10 € sera demandée aux

familles. Il est rappelé que la Région a décidé de rendre ce service gratuit hormis les frais de dossier à hauteur de 25 € par enfant avec un plafond de 50 € par famille.

- **GEMAPI** : Arlette DUCHÊNE précise que cette commission regroupe deux thèmes : la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et la Prévention des Inondations (PI). La taxe afférente représente 40 € par an et par habitant répartie sur 4 taxes (habitation, foncière bâti, foncière non bâti, cotisation foncière des entreprises). La fait que la rivière « l'Indre » soit privée a également été abordée. La prévention des inondations consiste notamment en l'entretien des digues. Les communes ont par ailleurs été sollicitées afin de recenser les logements d'urgence en cas d'inondation.
- **Culture et lecture publique** : Nathalie NOMINÉ précise que les subventions octroyées se feront dans le cadre du Projet Artistique et Culturel du Territoire (PACT) et selon un classement des animations en fonction du rayonnement culturel. Les dossiers de demande de subvention sont à transmettre avant le 30 avril. La compétence lecture publique concernant Villeperdue a été transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (à l'instar de l'eau potable et de l'assainissement). De fait, une réunion est programmée fin avril avec le Vice-président en charge de ce dossier pour discuter de l'organisation à venir.
- **Ressources Humaines** : Nathalie NOMINÉ informe que cette commission permet de gérer le dialogue social avec le personnel, les formations... à noter que Touraine Vallée de l'Indre compte 175 équivalent temps plein.
- **Bâtiments voirie** : Xavier GAUTHIER rapporte que l'ensemble des bâtiments intercommunaux a été présenté (pôle petite enfance, bibliothèque, médiathèque, atelier relais, boucherie, épicerie, cinéma de Montbazou, piscines, logements d'urgence, déchèterie, hôtel communautaire, gendarmerie...).
- **Déchets ménagers** : Gérard LEGRAND expose le projet d'un nouveau centre de tri, à l'horizon 2020, regroupant les syndicats de déchets de plusieurs départements à Tours représentant 950 000 habitants potentiels et 50 000 tonnes par an de déchets recyclables.
- **Transfert compétence eau potable et assainissement et budgets afférents** : Vu la délibération du 19 mai 2016 du Conseil communautaire approuvant le projet de périmètre du nouvel intercommunal issu de la fusion des Communautés de communes du Pays d'Azay-le-Rideau et du Val de l'Indre avec extension du périmètre aux communes de Villeperdue et Sainte-Catherine-de-Fierbois, tel qu'arrêté par le préfet d'Indre-et-Loire le 9 mai 2016 et considérant la prise de compétence eau et assainissement par la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés approuve le transfert des compétences eau et assainissement prises par la CCTVI et précise que les budgets annexes eau et assainissement seront transférés avec l'actif, le passif, les résultats et la trésorerie de chacun d'eux et enfin, autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rattachant.

Les élus sont informés que le SATESE, par l'intégration de la commune à la CCTVI, a pris acte du retrait de la commune auprès de ce syndicat.

- **PLUi Touraine Val de Vienne et avis** : La communauté de communes Touraine Val de Vienne soumet au conseil municipal sa délibération de prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et des modalités de concertation afin de savoir s'il souhaite être consulté sur ce projet de PLUi. Au vu de l'absence d'avis particulier à formuler sur ce projet, les élus ne souhaitent pas être consultés dans ce cadre.
- **CCID et délégué** : Dans le cadre de la commission intercommunale des impôts directs, chaque conseil municipal doit désigner ses contribuables. Roland MARIAN est ainsi proposé, à l'unanimité, par le conseil municipal.

## **Travaux communaux**

- **Point sur les travaux des Logements Locatifs (1 impasse du vieux bourg)** : M. le Maire déplore que l'achèvement des travaux peine à aboutir, notamment les finitions de façade, les problématiques de clés. Un aménagement du trottoir en façade reste également à effectuer.
- **Point sur l'aménagement de la route du Chêne Parapluie** : M. le Maire informe les élus que les travaux continuent dans le respect du planning.
- **Commission bâtiments** : Xavier GAUTHIER énumère les différents travaux à réaliser, relevés par la commission le 9 mars dernier, à savoir : peinture des huisseries de la salle « les Albizzias » ; installation visiophone, rideaux et réfection peinture à l'école ; réfection peinture sacristie ; remplacement bardage salle polyvalente, remplacement porte et fenêtre escalier mairie ; réfection terrasse arrière LL1 ; réfection logements ; remplacement plots devant église et salle « les Albizzias » ; réfection WC handicapé salle « les Albizzias » et aménagement salle « des jeunes » si le budget le permet.
- **Commission voirie** : Gérard LEGRAND et Arlette DUCHÊNE énumèrent les différentes interventions nécessaires, repérées par la commission du 18 mars, à savoir notamment : travaux à revoir chemin de l'Essert ; nids de poule route de Neuil – chemin du Bois Clair – les Baffaults – le Sablonné – route de la Forêt – rue du Carroi du Vignau – route de la Place – la Vaumènerie – chemin de la Godinière – les Coutants ; présence d'herbe sur la bande centrale la Gitonnerie – la Peignerie – la Saulaye – les Martineaux – chemin et allée de la Charbaudière – la Tournerie – la Vaumènerie – la Fenailière ; présence de mousse chemin piéton la Genêtelle ; accotements à revoir rue du carroi du vignau – chemin du Bry – sortie les Coutant ; certains fossés à nettoyer ; réfection peinture passage piétons ...

La commission a également relevé des interventions à signaler au Conseil départemental : affaissement RD21 vers le pont A10 côté chemin des Bergeons, vers Saint-Epain. Le talus laissé libre depuis l'arrachage des arbres en haut des rampes de pont constitue un danger de chutes potentielles ; une barrière pourrait être posée par sécurité.

### **Personnel communal**

- **Formation Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) pour les agents techniques** : les élus sont informés que René MOREAU a passé avec succès son CACES Nacelle ; Freddy DABURON a, quant à lui, réussi la théorie du CACES recommandé pour conduire le tracteur, reste la pratique à valider.
- **Recrutement adjoint technique et contrat CAE CUI ménage école** : les élus décident de créer un poste pour maintenir dans l'emploi René MOREAU à l'issue de son contrat aidé en juin prochain. Il sera donc embauché en tant que stagiaire au poste d'adjoint technique. Le contrat aidé de Karine GONZALEZ s'est achevé le 20 mars dernier. Un nouveau contrat similaire à hauteur de 20 h par semaine, à compter du 1<sup>er</sup> mai, va être proposé à Mme PINTENS, déjà sur ce poste par le biais de l'ASEPT.
- **Retraite Marie-Christine BRISSET et remplacement** : Le départ en retraite de Marie-Christine BRISSET nécessite de revoir l'organisation des postes actuels. Ainsi, une augmentation des heures de certains postes et la création d'un nouveau poste d'adjoint technique à temps non complet avec fonction d'ASEM (21 heures/semaine annualisées) s'avèrent nécessaires.
- **Point renfort secrétariat de mairie et APC** : le remplacement de Pascale LAURENT, suite à arrêt maladie, et l'accroissement de travail dû au transfert de compétence vers Touraine Vallée de l'Indre, ont nécessité un renfort auprès du secrétariat de mairie courant mars et avril. Il s'agit de Christel TESSIER qui avait été recrutée en tant qu'agent recenseur en janvier-février 2017.
- **Ratio promu-promouvables** : M. le Maire informe les élus des nouvelles dispositions relatives au ratio « promu-promouvables » et présente l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion d'Indre et Loire préconisant de fixer des ratios à 100 % pour tous les avancements de grade sur des critères d'évaluation de

valeur et compétences professionnelles. Les élus décident, à l'unanimité, d'adopter l'avis de principe du Comité Technique.

- **Tableau des effectifs** : Au vu des décisions prises précédemment et au vu de l'avancement de grade possible d'un agent dès maintenant, M. le Maire stipule qu'il convient de modifier le tableau des effectifs.

### **Budget – Finances**

- **Compte Administratif** : Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats 2016 concernant le budget général, qui sont établis comme suit :

<i>Balance</i>			
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
<b>Fonctionnement</b>	625 671,90 €	757 876,65 €	132 204,75 €
<b>Investissement</b>	514 858,90 €	588 890,25 €	74 031,35 €
<b>Restes à réaliser en Investissement</b>	581 600,00 €	115 000,00 €	-

Les élus approuvent à l'unanimité ce compte administratif.

- **Compte de gestion** : Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **Affectation des résultats 2016** : Le Conseil Municipal constate un excédent de fonctionnement de 132 204,75 € et décide, à l'unanimité, à main levée, d'affecter 105 579,12 € de ce résultat en report à nouveau sur la section d'investissement et de reporter un excédent de 26 445,63 € sur la section fonctionnement.

- **Taux impôts locaux** : M. le Maire fait part aux élus d'une nouvelle baisse notable des dotations de l'Etat (- 16 000€). Pour équilibrer le budget et dégager un minimum de provisions pour financer les travaux d'investissement, les élus décident, à l'unanimité, une augmentation de 3 % de la Taxe d'Habitation (soit 14,11 %), de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (soit 12,42 %) et de la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (soit 26,38%). Ces augmentations qui apportent + 4 700€ au budget auront un impact réduit sur les cotisations des foyers fiscaux de par la baisse des Taxes à percevoir par la nouvelle communauté de communes.

- **Subventions communales** : Après discussion, les élus ont arrêté la liste des subventions 2017 d'un montant total prévisionnel de 2 245 €, sur les 2300 € prévus au budget, selon le détail voté ci-après :

ACIL	70,00 €
Association des parents d'élèves du collège Albert Camus	250,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers le Balzac	200,00 €
CFA BTP St Pierre des Corps	50,00 €
CFA Tours	25,00 €
CFA MFRo- Sorigny	25,00 €
Clown z'hopitaux	300,00 €

Coopérative scolaire	600,00 €
FLES	400,00 €
Gym Artannes	150,00 €
MFR Azay le Rideau	50,00 €
MFR Neuvy le Roi	25,00 €
Association Roland Garros	100,00 €
<b>Total</b>	<b>2245,00 €</b>

- **Vote du budget 2017** : Les propositions budgétaires présentées, portant sur des dépenses tant en fonctionnement qu'investissement, sont inhérentes à des projets en cours ou prévus. Pour les recettes, il est à noter qu'en raison de la baisse à nouveau des dotations de l'Etat, les prévisions de recettes diminuent d'environ 2 % par rapport à 2016.

Quant aux investissements, ils porteront notamment sur la finalisation des travaux de réhabilitation des logements locatifs sis impasse du vieux bourg et l'aménagement de la route du Chêne Parapluie.

Après présentation de ces propositions budgétaires, le budget 2017 est voté à l'unanimité, à main levée, comme suit :

	Fonctionnement	Investissement			total
		Restes à réaliser	Propositions	Virement section fonctionnement	
<b>Dépenses</b>	718 735,63 €	581 600,00 €	452 000,00 €	-	1 033 600,00 €
<b>Recettes</b>	718 735,63 €	115 000,00 €	694 840,88 €	223 759,12 €	1 033 600,00 €

- **Fêtes et cérémonies** : M. le Maire informe les élus qu'il convient d'actualiser la délibération relative aux dépenses liées aux fêtes et cérémonies organisées par la commune.
- **Achat de livres aux élèves de CM2** : Les élus décident de reconduire l'achat d'un livre, à hauteur de 18€, pour à chaque élève de CM2. Ce livre leur sera offert lors de la fête de l'école.
- **14 juillet et feu d'artifice** : Les élus décident d'accepter le devis de 2200 € pour l'achat du feu ainsi que l'achat de flambeaux ; son utilisation dépendra de l'organisation effective de la fête inter-associative du 14 juillet, à défaut, il pourrait être tiré à l'occasion d'une autre fête villeperdusienne. Une réunion sera organisée le 27 avril prochain, avec les associations, pour connaître les intentions de chacune d'elles sur l'organisation potentielle du 14 juillet.

### Transports

- **Point motion TER** : M. le Maire informe les élus que 17 communes ou communautés de communes ont à ce jour suivi le mouvement lancé par la commune en prenant à leur tour une motion relative à la dégradation de la desserte TER. Les élus sont satisfaits de cet engouement. Il acte de même que le premier train du matin pourrait être avancé mais que cela reste insuffisant. Des actions plus probantes pourraient être menées notamment en gare ou dans les bureaux SNCF si nécessaire.
- **A10 et mesures niveau sonore et ateliers co-construction** : M. LEGRAND précise que les prévisions en étude acoustique ont été présentées lors du dernier atelier de co-construction. La méthode

utilisée pour ces ateliers est basée sur une manipulation d'un certain nombre de briques type « lego » censées représenter les aménagements acoustiques que chacun s'approprie pour les positionner sur le tracé de l'autoroute. Cette méthode, bien que participative, ne satisfait pas la population concernée et la mobilisation reste entière.

### **Affaires scolaires et périscolaires**

**Dépôt dossier école numérique** : M.GAUTHIER explique le cadre du plan numérique initié par l'Education Nationale qui propose un appel à projet. Ainsi une subvention, à hauteur de 50 % des dépenses, pourrait être octroyée. Une demande d'une nouvelle classe mobile afin notamment de renouveler le parc informatique vieillissant a été formulée par le directeur d'école, M.HENNION, en concertation avec la municipalité.

### **Bibliothèque**

- **Bilan 2016** : Mme NOMINÉ présente le bilan de l'année écoulée qui fait état d'une baisse des adhérents mais d'une hausse d'emprunts de documents avec près de 5000 transactions et d'une hausse de jours d'ouverture également par rapport à 2015. Un travail de relance des adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion est à lancer. La question se pose d'inscrire d'office gratuitement les écoliers à titre individuel après modification du règlement.
- **Manifestations à venir** :
  - Coups de cœur 2016 ouvert à tous à la salle des fêtes de Saint-Epain le 8 avril à 10h30
  - Atelier récréatif pour les enfants sur Pâques à la bibliothèque le 19 avril à 15h00
  - Balade contée ouverte à tous initiée par les bénévoles sur le chemin de randonnée de Villeperdue le 21 mai à 14h00
  - Soirée doudou pour les enfants à la bibliothèque le mardi 13 juin à 19h00

### **Dates à retenir**

- |  |   |
|--|---|
| ● Elections Présidentielles            | <b>dimanche 23 avril et dimanche 7 mai</b> – mairie         |
| ● Cérémonie du 8 mai 1945              | <b>lundi 8 mai</b> à 11h30 devant la mairie                 |
| ● Banquet communal                     | <b>lundi 8 mai</b> à 12h30 – «Les Albizzias»                |
| ● Commission communication (les infos) | <b>jeudi 18 mai</b> à 18h00 - mairie                        |
| ● Pique-nique républicain              | date à revoir   |
| ● Prochains CM                         | <b>vendredi 12 mai</b> à 20h00 – mairie (au lieu du 19/05)  |
|  | <b>Mardi 04 juillet</b> à 20h00 - mairie (au lieu du 30/06) |

### **Questions diverses**

**1. Permanence bureau de vote** : Les élus sont invités à se positionner sur les différents créneaux arrêtés pour la tenue du bureau de vote aux prochaines élections présidentielle.

**2. Naissance Charly** : Nathalie NOMINÉ fait part de la naissance de son petit-fils, Charly.

Le secrétaire de séance